



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

À LIMOGES, AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Un lieu central et polyvalent,
point d'attraction de la
cité sur le plan touristique,
commercial et événementiel



© Laurent Lagarde - Ville de Limoges

Le projet

L'idée développée par la Ville de Limoges est de **créer un cœur de ville polyvalent** capable d'accueillir les activités de la vie quotidienne tout comme les événements particuliers. Ouvert aux piétons, cet espace favorisera une pratique contemporaine de l'espace public. C'est un véritable travail de couture urbaine qui sera mis en place pour dessiner les contours d'une **place interconnectée**, résolument dynamique.

Au nord, des arbres encadrent la place pour offrir un **espace convivial et ombragé aux terrasses**. Une transition douce entre la place et les bâtiments sera aménagée et des micros-jardins viendront accompagner les plantations d'arbres sur la place. Au centre, une **vaste scène, réalisée en béton de porcelaine** ponctué d'éclats de céramique, crée un lieu de vie polyvalent destiné à **accueillir de nombreuses manifestations** et à faire vivre la place toute l'année.

Le projet va se poursuivre par **l'extension du plateau piétonnier** et la **construction, sur la partie sud de la place, de la Halle République**. Cet espace multifacette, à vocation commerciale et culturelle, vise d'une part à renforcer la dynamique commerciale du centre-ville en permettant l'accueil de grandes enseignes attractives sur des surfaces adaptées, d'autre part à valoriser les vestiges de l'abbaye Saint Martial et faire écho au label Ville d'Art et d'Histoire.

Objectifs

Améliorer l'habitat

Un développement
économique et
commercial équilibré

Des mobilités, une
accessibilité et des
connexions favorisées

Un espace public et un
patrimoine revalorisés

Un meilleur accès aux
services, à la culture et
aux loisirs

Transition écologique
et nature en ville

Participation et
concertation citoyennes

Spécificités

- Valoriser le site par la **polyvalence des usages**, pour en faire l'élément majeur du centre-ville.
- **Requalifier l'espace public** par un aménagement de qualité, en réorganisant la circulation, le stationnement et les liaisons piétonnes.
- **Renforcer l'attractivité touristique** par la valorisation des vestiges archéologiques et la construction d'un kiosque culturel.
- **Renforcer la dynamique économique du centre-ville** par la construction de nouvelles surfaces commerciales.



NOUVELLE AQUITAINE
Haute-Vienne - Limoges

.....

Capitale des Arts du Feu labélisée
« Ville créative de l'Unesco », Limoges
est la préfecture de la Haute-Vienne
et la ville-centre de la Communauté
urbaine Limoges Métropole. Elle
compte 132 000 habitants en 2017
pour une agglomération de 207 000
habitants.

FINANCEMENTS

Mairie de Limoges : 7 579 196 €
Limoges Métropole : 2 975 257 €
Etat : DSIL : 2 500 000 € et
FNADT : 450 000 €
Europe (Feder) : 795 547 €

CALENDRIER

2016 : Lancement de la concertation ; 2018 : Début des travaux
2020 : Livraison de la partie nord
2022 : Livraison de la partie sud
et fin des travaux

19 M€ HT

alloués au projet
(14,3 M€ requalification de la
place et 4,7 M€ Halle
République)

LA PAROLE AUX ÉLUS



Refaire de la Place de la République
le point d'attraction touristique,
évènementiel et commercial de la cité.

Emile Roger Lombertie
Maire de Limoges

LA PAROLE A L'ANCT

ET AUX PARTENAIRES



Une nouvelle place centrale combinant
valorisation du patrimoine et création
contemporaine, pour mieux faire vivre le
cœur de ville.

Rollon Mouchel-Blaisot
Directeur du programme national
Action Cœur de Ville

ZOOM SUR

LE PROGRAMME

Action Cœur de Ville est une politique publique qui vise à revitaliser les centres-villes des villes « moyennes » françaises et à conforter leur rôle moteur dans le développement durable de leur territoire. Elle est fondée sur **4 principes** : elle est **globale** puisqu'elle agit sur l'ensemble du champ des politiques urbaines (logement, commerce, mobilité et digital, espace public et patrimoine, services, transition écologique, etc.) ; elle est **partenariale** en associant étroitement 3 partenaires financiers nationaux très engagés (CDC - Banque des Territoires, Action Logement et Anah) ; elle est **décentralisée** car s'appuyant exclusivement sur les projets des collectivités locales ; elle est enfin **déconcentrée** avec la forte implication du réseau préfectoral.

CONTACT : actioncoeurdeville@anct.gouv.fr



L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est un nouveau partenaire pour les collectivités locales : elle conçoit et anime des programmes d'appui nationaux pour mettre en œuvre les politiques publiques, dont Action Cœur de Ville fait partie. Dans ce cadre, elle est chargée de la mise en œuvre opérationnelle du programme et de son évaluation, du pilotage du centre de ressources collaboratif ainsi que de l'organisation des séminaires nationaux.